

# SOCIÉTÉ COTONNIÈRE DU NORD-CAMEROUN ET DU TCHAD

## CONSTITUTION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 5 janvier 1928)

Société Cotonnière du Nord-Cameroun et du Tchad. — Capital 1 million divisé en 209 actions de 5.000 fr. Apports : 50 actions de 5.000 fr. à M. le commandant Delassalle. Siège social, à Paris, 20, rue des Capucines. Conseil d'administration : MM. O. T. Delassalle, A. Juillard, E. H. Lavoisier, G. Longère, Société Masquelier et fils, établissements R. Tournon. Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Simon, notaire à Paris. — *Gazette du Palais*, 31 déc. 1927.

---

## Sociétés nouvelles

(*Cahiers coloniaux*, Marseille, 14 mai 1928)

Compagnie Cotonnière du Nord-Cameroun et du Tchad. — Siège social : 20, rue des Capucines, Paris. Capital : 1.000.000 de francs en actions de 5.000 francs. Objet : toutes opérations commerciales au Cameroun et plus particulièrement la culture, le traitement, le commerce du coton et de ses dérivés. Administrateurs : MM. André Juillard, Thomas Delasalle, Georges-Étienne Longère, la Société Masquelier et fils et la Société des établissements R. Tournon.

---

## Compagnie Cotonnière du Nord-Cameroun et du Tchad (*La Journée industrielle*, 30 novembre 1929)

Les comptes de l'exercice 1928-1929, clos le 30 juin dernier, qui seront soumis à l'assemblée ordinaire du 19 décembre, font ressortir un bénéfice de 3.877 fr. Le conseil proposera d'affecter aux amortissements une somme de 36.112 fr. qui fera apparaître un solde débiteur de 32.235 fr., s'ajoutant au report déficitaire antérieur de 11.473 francs.

---



Coll. Jacques Bobée

SOCIÉTÉ COTONNIÈRE  
DU  
NORD-CAMEROUN  
ET DU TCHAD

SOCIÉTÉ ANONYME  
CAPITAL SOCIAL: 1.400.000 FRANCS  
DIVISÉ EN 14.000 ACTIONS DE CENT FRANCS CHACUNE

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*  
du 11 décembre 1929

SIÈGE SOCIAL A PARIS  
Statuts déposés en l'étude de M<sup>e</sup> SIMON, notaire a Paris

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR  
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Un administrateur (à gauche) : Lavoisier  
Un administrateur (à droite) : Calcat  
Imprimerie Chaix, Paris (Encre Lorilleux).

Compagnie Cotonnière du Nord-Cameroun et du Tchad  
(*La Journée industrielle*, 20 décembre 1929)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1928-1929, clos au 30 juin dernier, présentant un bénéfice de 3.877 fr.

Une somme de 36.112 fr. ayant été affectée aux amortissements, il reste un solde débiteur de 32.235 fr. s'ajoutant à la perte de 1927-1928 s'élevant à 11.473 francs.

---

Assemblées générales  
(*La Dépêche coloniale*, 12 décembre 1934)

Société Cotonnière du Nord-Cameroun et du Tchad et du Tchad. — Assemblée 27 décembre, 11 heures, rue du Châteaudun, 53.

---

Cameroun  
(*La Dépêche coloniale*, 22 avril 1935)

La campagne cotonnière 1934-35 dans la circonscription de Maroua  
La campagne d'achat 1935 s'est traduite dans la circonscription de Maroua par un tonnage de 143.815 kg représentant, au prix de 600 fr. la tonne, une somme de 86.289 francs. Ce tonnage se répartit ainsi :

Subdivision de Maroua, 72.363 kg  
Subdivision de Yagoua, 71 452 kg.

La précédente campagne avait porté sur 20 tonnes environ.  
Le seul acheteur a été la Société cotonnière du Nord-Cameroun et du Tchad.

---

Compagnie Cotonnière du Nord-Cameroun et du Tchad  
(*La Dépêche coloniale*, 1<sup>er</sup> décembre 1935)

COTONNIERE DU NORD CAMEROUN ET DU TCHAD. — L'assemblée ordinaire du 18 décembre sera suivie d'une assemblée extraordinaire ayant à statuer sur la continuation ou la dissolution anticipée de la Société.

---

AEC 1937/520 — Société cotonnière du Nord-Cameroun et du Tchad (C.N.C.T.),  
53, rue de Châteaudun, PARIS (9<sup>e</sup>).

Tél. : Trinité 10-37.

Tél. : Tchanoca-Paris-22. — © : Code National français. — R.C. Seine 230.447 B.

Capital. — Société anon, fondée le 15 décembre 1927, 1.400.000 fr. en 14.000 actions de 100 fr. entièrement libérées, sur lesquelles 500 actions ont été allouées à M. O. Delasalle (capital pouvant être porté à 5 millions de fr.). — Parts : 4.000.

Objet. — Culture cotonnière, commerce de cotons et produits coloniaux.  
Importation, exportation et transports dans les régions Nord-Cameroun et du Tchad.

Comptoirs.— Garoua, Pitoa, Bongors.  
Conseil. — MM. E. Lavoisier, présid. ; F. Calcat, G. Longère, V. Mairesse, L. Vérilhac, administrateurs.

---

Le coton africain  
(*France-Outre-Mer*, 30 juillet 1937)

Pour le coton comme pour les autres matières premières, le problème recevra sa solution avec le rétablissement du commerce mondial normal.

Par la liberté et la confiance, non par la force et la menace.

Nous avons eu l'occasion de signaler déjà (« La question des matières premières », *D. C.* du 21-10-36) que la part des colonies est loin d'être prépondérante à cet égard. Plus spécialement, leur importance en matière textile est plutôt insignifiante, excepté le chanose des Philippines. Toutefois, il ne faut pas laisser passer sous silence les résultats obtenus au cours des dernières années par les efforts poursuivis dans les différentes possessions coloniales en Afrique pour développer la culture du coton. On peut s'en rendre compte en consultant le tableau reproduit ci-dessous qui résume les statistiques y afférentes (en milliers de longues tonnes ; pour 1936, les chiffres ne sont que provisoires) :

	1933	1934	1935	1936
Ouganda	53	52	47	57
Soudan anglo-égyptien	24	33	38	42
Nigeria	4	6	11	11
Nyassaland	1	2	4	3
Congo belge	13	20	25	28
Afr. Eq. Franç.	2	5	7	—
A. O. F.	2	2	3	4
Mozambique	2	2	3	4
Angola	1	1	1	1
Tanganyika	5	6	10	12
Togo	1	1	2	2
Total	108	130	151	—
Prod. mondiale	5.300	5.560	6.270	—

Les chiffres cités plus haut nous indiquent qu'entre 1929 et 1936 la production de coton colonial en Afrique a augmenté de 60 % dans l'ensemble, alors que sa part dans la production mondiale passait de 1,7 % à 2,4 %. Proportion infime, certes, mais reflétant néanmoins une tendance ascendante, qui se manifeste au cours de la période envisagée, surtout au Congo belge, en Afrique Equatoriale Française et au Tanganyika.

Les sources allemandes, qu'on consultera toujours avec profit sur ces questions (Cf. notamment « Stand und Aussichten der Baumwollkultur in den Mandatsgebieten »,

Wirtschafts Dienst, 2-7-37), tiennent à faire ressortir que les anciennes possessions coloniales allemandes déjà avant la guerre avaient poussé la culture du coton. Tout le travail préparatoire d'essais, le choix de variétés appropriées au sol et au climat, la construction de routes a été ainsi effectué et permis les succès ultérieurs.

Voici, d'ailleurs, comment se présentent les chiffres relatifs aux quantités exportées (en tonnes) :

Tanganyika : 1909 : 519 ; 1911 1 080 ; 1913 : 2.192 ; 1925 : 4.502 1929 : 4.948 ; 1930 : 3 670 ; 1931 2.426 ; 1932 : 3.209 ; 1933 : 5.075 1934 : 5.645 ; 1935 : 9.980 ; 1936 11.450.

Togo : 1909 : 464 ; 1911 : 517 1913 : 503 ; 1925 : 1.230 ; 1929 2.045 ; 1930 : 1.909 ; 1931 : 1.419 1932 : 1.282 ; 1933 : 1.036 ; 1934 1.135 ; 1935 : 1.535 ; 1936 : 1.516.

La culture du coton au Tanganyika a connu un essor particulier grâce à la construction de la voie ferrée qui traverse cette colonie. Elle a été achevée déjà après guerre et comporte un embranchement vers le lac de Victoria, nord duquel, dans l'Ouganda, où les conditions du climat et du sol. sensiblement les mêmes que sur le littoral appartenant au Tanganyika, se manifestèrent très favorables au coton. Mais il a fallu que la British Cotton Growing Association développât une propagande très active (avec le mot d'ordre « Plant More Crops ») pour que l'indigène commence à se livrer à cette culture, jusque là bornée à la zone maritime de la colonie. La question des prix, à un moment peu rémunérateurs, explique aussi les hésitations du cultivateur. L'Association britannique a appliqué la méthode du « mixed farming », accordant à chaque indigène un lot de 10 acres pour la culture du coton et des produits alimentaires. Au fur et à mesure de l'extension de la culture (elle a quintuplé dans la zone maritime), les frais d'égrenage et de transport diminuaient et encourageaient à leur tour la production. Si les conditions continuent à évoluer favorablement, on s'attend à ce que, dans quelques années, le Tanganyika atteigne sous ce rapport le niveau de l'Ouganda et produise environ 50.000 tonnes annuellement. La région maritime seule sera bientôt à même de fournir cette quantité, sans compter toutes les possibilités de l'arrière-pays qui sont encore loin d'être entièrement mises en valeur.

Le développement du Togo du point de vue cotonnier est moins marqué que celui du Tanganyika. Le principal effort, depuis 1930, a été dirigé à cet égard vers l'Afrique Equatoriale. Néanmoins, le Togo se prêterait bien à la culture du coton, surtout à l'intérieur du pays, au nord d'Atakpame, où les indigènes en plantent déjà pour leurs propres besoins. Pour que cette culture puisse s'y développer on devrait améliorer les moyens de transports, éduquer l'indigène et essayer d'autres variétés de coton que celle qu'on cultive exclusivement à présent, la « Togo Sea Island ». Les spécialistes estiment que dans les conditions favorables, le Togo pourrait quintupler sa production et la porter à environ 10.000 tonnes par an.

Le Cameroun, dans sa partie septentrionale, possède, de l'avis des experts, des terrains qui conviendraient très bien à la culture du coton, et cette colonie pourrait atteindre la même importance dans ce domaine que la Nigeria britannique ou l'Afrique Equatoriale Française. L'auteur allemand, que nous avons déjà cité, fait observer que, à l'encontre des autorités britanniques qui, au Tanganyika, continuèrent les efforts commencés par l'Allemagne, le Cameroun n'a pas suivi la même voie. La station d'expérimentation cotonnière à Pitoa (à l'est de Gavao) et le projet ferroviaire reliant le Cameroun du Nord à l'Océan auraient été abandonnés. Ce n'est que dix ans après la guerre, que l'Association cotonnière coloniale s'intéressa à cette région et on créa une

Société Cotonnière du Nord-Cameroun et du Tchad au capital de 1 million de francs. On a repris l'œuvre de la station allemande et les plantations occupent quelque 300 ha. Il semblerait cependant, à la lumière des expériences poursuivies en Afrique Equatoriale Française voisine, que le Cameroun ne fût pas capable, avant longtemps, d'occuper une place importante parmi les pays fournisseurs de coton. L'auteur allemand n'en croit pas moins que le Cameroun du Nord, pays des prairies, à population dense, pourrait jouer un rôle non négligeable à cet égard, à condition qu'on y apporte une solution au problème des transports.

Dans l'ensemble, l'opinion d'outre-Rhin maintient que la production des anciennes possessions coloniales allemandes en Afrique pourrait, avec une gestion adéquate, fournir dans une dizaine d'années environ 100.000 tonnes, soit la moitié des besoins du Reich en coton. On fait entrer en ligne de compte, à côté des régions mentionnées plus haut, encore l'Afrique du Sud-Ouest, notamment dans sa partie Nord, l'Amboland, étant donné que dans le district de Mossamedes (Angola Portugais) cette culture se développe favorablement.

Il n'entre pas dans nos intentions de revenir ici sur le problème général des matières premières, lié à l'exploitation coloniale, que la *Dépêche coloniale* a fréquemment exposé dans ses colonnes. Contentons-nous pour achever de donner un tableau indiquant la part du coton africain dans la consommation de quelques pays qui s'en servent :

Pays	Monnaie	1935	1934	1929	1935	1934	1929
<i>Allemagne</i>	R.Marks	en millions (valeur)			en milliers de tonnes (volume)		
Import. tot. de coton ..		292,6	231,2	762,0	310,0	316,9	398,8
Import. de coton afric. ...		13,0	5,5	2,5	14,0	6,8	1,4
%		4,5	2,4	0,3	4,5	2,2	0,3
<i>Angleterre</i>	£						
Import. tot. de coton ..		35,9	34,9	75,6	574,7	572,0	696,9
Import. de coton afric. ...		2,8	2,5	6,9	3,7	3,3	4,6
%		8,0	7,2	9,2	6,5	5,7	6,5
<i>Indes Angl.</i>	Roupies						
Imp. tot. de coton .....		77,9	39,4	34,5	88,4	47,6	23,9
Imp. de coton afr. ....		54,7	24,5	30,3	50,7	31,2	20,4
%		70,2	64,5	87,8	57,3	65,5	85,5
<i>Belgique</i>	Francs						
Imp. totale de coton ....		59,3	43,1	92,5	96,4	86,2	91,2
Imp. de coton afri. ....		14,9	11,4	5,9	20,9	20,6	5,4
%		25,1	26,4	6,4	21,7	23,9	6,0
<i>France</i>	Francs						
Imp. tot. de coton .....		1.015,9	1.041,4	4.398,5	226,1	232,1	367,5
Imp. de coton afr. ....		—	—	—	5,0	3,6	—
%		—	—	—	2,2	1,5	—
<i>Japon</i>	Yen						
Imp. totale de coton ....		714,3	731,4	572,6	737,0	813,3	645,8
Import. de coton afric. ...		0,7	13,2	9,3	0,6	11,7	7,9
%		0,1	1,8	1,6	0,1	1,4	1,2
<i>Portugal</i>	Escudos						
Import. tot. de coton ....		167,7	144,5	157,5	22,3	21,6	16,3
Imp. de coton afric. ....		—	12,7	8,2	2,4	2,8	0,9
%		—	8,8	5,2	10,8	12,5	5,8

La lecture de ces statistiques nous fait constater que c'est l'Inde anglaise qui consomme le coton africain dans une proportion considérable. Quant à l'Allemagne, depuis la crise, elle en achète de plus en plus. Parmi les pays ayant des colonies en Afrique, la Belgique en tire une bonne part de coton, alors que la France s'inscrit à cet égard après le Portugal et l'Angleterre. Nous nous permettons de continuer de croire que la question des matières premières recevra sa solution avec le rétablissement des échanges normaux dans le commerce mondial

Par la liberté et la confiance et non par la force et la menace.

B. NIKITINE,  
ancien consul.

Convocation  
(*L'Information financière*, 18 décembre 1938)

27 DECEMBRE  
Cotonnière du Nord Cameroun et du Tchad (ord.), 10 h. 30, rue de Châteaudun. 53.

---